

Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise en enquête publique

(UI du 2.10.13 - de notre correspondante Innovapresse/Bordeaux) - Le nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'aire métropolitaine bordelaise, arrêté par le comité syndical du Sysdau (1) le 11 juillet dernier, fera dès novembre l'objet d'une enquête publique, avant approbation définitive en mars 2014. Il couvrira la période 2014-2030, avec une évaluation prévue au bout de six ans. "Après avoir été dans une stratégie réglementaire, on passe à une planification stratégique et de projet", résume Sylvia Labèque, directrice générale du Sysdau.

Placé dans la perspective du Grenelle de l'environnement, le projet d'aménagement urbain se caractérise d'abord par la protection d'espaces naturels dans un territoire sous forte pression de l'étalement urbain. En augmentant de 150% les espaces protégés et en privilégiant la reconquête de territoire agricole, le SCoT compte 120 000 hectares d'espaces naturels ou agricoles, soit 72% du territoire, illustrant cette rencontre de la "ville intense et de la nature intense". A l'horizon 2030, l'ambition métropolitaine est d'accueillir 1,2

millions d'habitants et 275 000 emplois supplémentaires. "Porter l'attractivité nécessite de préserver et valoriser le cadre de vie", commente la responsable.

Articulant préservation et volonté de resserrer, polariser autour des cœurs de bourg, la méthode privilégiée a fait abstraction des limites de communautés de communes pour privilégier "une utilisation plus intense de l'espace déjà aménagé et occupé". Au cœur d'agglomération s'ajoute "tout un réseau de centralités sur lesquelles nous donnons la priorité à l'implantation de logements, de commerces, d'équipements et de services. C'est ce qui permet d'éviter la dilution du développement urbain en dehors de ces centralités repérées. Et sur les tissus plus périphériques, les bassins de vie, nous aurons des centralités relais". Une échelle qui articule projet métropolitain bordelais et InterScot, en intégrant des stratégies d'accessibilité en cohérence avec le schéma métropolitain des mobilités, mais aussi l'équipement commercial, la production de logements, les risques d'inondations ou encore les potentiels touristiques. Un fois définitivement approuvé, le SCoT se traduira dans les PLU qui auront alors trois ans pour se mettre en conformité.

<http://www.sysdau.fr>

(1) Sysdau : syndicat mixte du SCoT de l'agglomération bordelaise 93 communes englobant la Communauté urbaine de Bordeaux (Cub), 167 000 hectares et 91 2300 habitants en 2010

Rencontre entre
"ville intense" et "nature intense"

Conférence des villes : difficile mobilisation collective

(UI du 2.10.13) - "Mobilisés pour l'emploi", les maires de grandes villes de France étaient accueillis, pour la sixième année consécutive, à l'Hôtel de Ville de Paris, le 25 septembre. Mais pour la première fois, c'est Anne Hidalgo qui est venu clore la Conférence des villes, suivie du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls. Alors que la première a tenu à affirmer la volonté de Paris de "s'inscrire dans le fait urbain avec les autres villes" et à reconnaître un "destin commun à faire métropole", le second était venu pour répondre aux préoccupations "sécuritaires" des élus et faire valoir "l'importance du dialogue avec les pouvoirs publics". La sécurité participe de l'attractivité des territoires, a-t-il rappelé. Se montrant résolu à participer à la "lutte contre le sentiment d'abandon dans les Zus" et reliant son sujet à celui de la conférence, le ministre a reconnu l'importance de "ramener l'économie légale dans les quartiers", "moyen de combattre l'économie illégale".

"Desserrer les freins à l'investissement"

Dans un environnement économique et financier difficiles, les élus ne s'inquiètent plus, comme l'an dernier, de la difficulté à trouver des financements. Tandis que les responsables de la BEI, du groupe BPCE ou de l'Agence France Locale (1) venaient présenter leurs offres, Jean-Claude Boulard, président de la communauté urbaine Le Mans Métropole, a rappelé qu' "aujourd'hui, ce sont les problèmes d'auto-financement qui créent des freins à l'investissement".

Les élus cherchent, par ailleurs, des moyens de développer l'attractivité de leurs territoires. Le rôle des transports publics a été mise en exergue pour "répondre aux besoins du quotidien", mais pas seulement : "à l'horizon 2025, on estime que 30 000 à 50 000 emplois nouveaux seront créés en Ile-de-France du seul levier de la mobilité améliorée", a déclaré Pierre Mongin, pdg de la RATP. Michel Sapin, ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, a voulu pour sa part secouer la morosité ambiante et appeler à un "retour à la confiance". Il a notamment rappelé l'importance des emplois d'avenir qui "sont dans les mains des acteurs publics" : 60 000 contrats sont déjà signés. Malheureusement, les tables rondes de l'après-midi ont montré que, si les élus des différentes strates de territoires admettent qu'il n'est plus possible de "faire seul" pour renforcer l'attractivité, la coopération achoppe toujours sur le partage des compétences. (MC)

(1) L'Agence France Locale sera installée en octobre.